

FINANCES

Décision n°2025-179 : Mise à disposition d'un logiciel de suivi de la fiscalité auprès des communes membres - Convention entre Grand Lac et la Commune de Chindrieux

1 DOCUMENT - Publié le 24 juin 2025

DÉCISION
D° 2025-179
Délibérée le : 24.06.2025
Préfecture : 1905 Date de : 24.06.2025
Validé le : 24.06.2025

PRÉFACE
Mise à disposition d'un logiciel de suivi de la fiscalité auprès des communes membres
Convention entre Grand Lac et la Commune de Chindrieux

Le Président de Grand Lac,

- 15. le code général des collectivités territoriales, en notamment l'article L. 1211-18;
- 16. les délibérations en date du 19 juillet 2024, du 21 mars 2025, du 27 juillet 2025, du 27 mars 2023 et du 20 janvier 2024 délivrant délégation au président pour la location à la commune de Chindrieux du logiciel de suivi de la fiscalité de Grand Lac;

Considérant que Grand Lac a été doté d'un logiciel d'assistance fiscale afin pour optimiser l'appréciation des contributions des contribuables sur leur situation fiscale;

- Appréciation des caractéristiques de renseignements des contribuables sur leur situation fiscale personnelle;
- Conseiller et accompagner la commune de la commune de Chindrieux;
- Renforcer la culture et l'analyse du risque fiscal;
- Mener un travail complet avec l'ensemble des flux entre le but d'optimiser l'appréciation fiscale entre les deux collectivités;

La présente décision a été prise pour délivrer aux communes l'assistance en matière de suivi et de suivi dans le cadre de l'analyse de leur programme fiscal et fiscal et fiscale en cours et à venir;

DÉCIDE :

ARTICLE 1 : MISE À DISPOSITION DE LOGICIEL INFORMATIQUE
Le présent document est à la disposition de la Commune de Chindrieux pour l'application de la décision.

ARTICLE 2 : GRATUITÉ
La présente mise à disposition est offerte à titre gratuit.

ARTICLE 3 : DURÉE
La présente mise à disposition est offerte à titre gratuit.

ARTICLE 4 : EXÉCUTION
Une copie de la présente sera offerte à :

- 1. Mme le Président de la Commune de Chindrieux;
- 2. Mme la Recette;
- 3. La commune de Chindrieux.



DEC_2025-179.PDF

TÉLÉCHARGER | (PDF, 292,9 KO)

<https://grand-lac.fr/mon-agglo/gouvernance/actes-administratifs/actes-administratifs-grand-lac/decisions-du-president/decisions-2026/decision-n2025-179-mise-a-disposition-dun-logiciel-de-suivi-de-la-fiscalite-aupres-des-communes-membres-convention-entre-grand-lac-et-la-commune-de-chindrieux-41734?>



GRAND LAC
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION

1500 Boulevard Lepic
73100 Aix-les-Bains

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.